



Atelier artistique *Kali, le petit vampire*

Dans le cadre de l'édition 2019-2020 du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma en Normandie*, le court métrage *Kali, le petit vampire* de Regina Pessoa, bénéficie d'un accompagnement en classe sous forme d'ateliers artistiques animés par le réalisateur de films d'animation Yannick Lecoer. L'objectif de ces ateliers est de présenter aux élèves les étapes de la réalisation d'un film court et de leur faire appréhender de manière pratique un aspect de la création cinématographique.

Thème de l'atelier : animation en stop motion

Le court-métrage de Régina Pessoa exprime la solitude d'un petit vampire dans une forme d'animation jouant sur des contrastes expressionnistes et des images à caractère métaphoriques. Organisé de manière ludique, l'atelier s'inspirera de cette esthétique expressionniste pour la réalisation de courtes séquences en stop motion afin d'initier les élèves aux modalités techniques et en jeu esthétiques de cette forme d'animation.

Déroulement : 2 heures

1^{ère} partie (30 mn) : la technique du film d'animation en stop motion

Yannick Lecoer exposera, en s'appuyant sur des exemples, les modalités techniques et les aspects techniques de la réalisation d'un film en stop motion.

2^{ème} partie (1 h30) : réalisation d'un film d'animation

Les élèves réaliseront par petits groupes des boucles d'animations à partir d'images symboliques tirées de *Kali*, en jouant sur le contraste du noir et du blanc. Les séquences seront projetées en classe et diffusées sur le site du dispositif : www.atelier-critique.fr

Modalités pratiques

Ces ateliers auront lieu se dérouleront en deux sessions :

- lundi 6 avril au vendredi 10 avril
- lundi 25 mai au vendredi 29 mai.

Les ateliers se dérouleront à raison de deux ateliers le matin et un atelier l'après-midi. Les établissements qui le souhaitent pourront inscrire deux classes sur deux ateliers à suivre en matinée. Afin de permettre la bonne organisation de ces ateliers qui se déroulent sur l'ensemble de l'Académie de Caen, une certaine souplesse sur les horaires et dates d'intervention dans la période proposée est impérative.